

**7<sup>ème</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 8 février 2022 – 19 h  
Rencontre virtuelle**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée présente via la plateforme Zoom et invite les conseillers à se présenter à tour de rôle. La présidente précise que malgré les absences du conseiller Comeau, de la conseillère Hébert et du conseiller Chiasson, le quorum est atteint pour ouvrir la présente réunion.

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Marie-France Maltais; Richard Gallant;  
Ghislaine Foulem; Nathalie Mallais Comeau;  
Pierre Morais; Gérard Robichaud; Meggie McGraw.

Directrice générale : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Coordonnateur des relations stratégiques : Ian-Guillaume Desroches

Absences : Michèle Hébert; Danny Comeau;  
Guy Chiasson.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION 43, RÉOLUTION 07-3**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique  
du 8 février 2022.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre  
du jour**

Aucun conflit n'est rapporté.

**5. Lien avec la communauté**

**5.1 Forum de discussion – CPAÉ**

Ce forum n'a pas lieu en rencontre virtuelle.

## 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à quatre candidats qui se sont brillamment distingués:

- ◆ **Madame Jessica Austin**, enseignante à l'école La Ruche qui s'est démarquée de façon remarquable par sa personnalité innovante et sa grande implication. La candidature de madame Austin est soumise par la directrice de cette école. Étant une pédagogue hors pair, une personne active et animée d'une réelle volonté de relever de nouveaux défis ; elle a notamment développé des comités d'éducation physique et les cours d'intérêts différenciés. De plus, madame Austin réussit brillamment à toucher aux finalités du CEDSFNE.
- ◆ **Madame Mona Ouellet-Haché**, la maman d'un élève de l'école La Source plus qu'investie dans sa communauté. La candidature de madame Ouellet-Haché est soumise par la directrice de cette école. Madame Ouellet-Haché s'implique activement au sein de la communauté de cette école, entre autres, elle siège sur différents comités et se rend toujours disponible pour aider à la planification d'activités. Madame Mona a apporté beaucoup à l'école par exemple un terrain de jeux pour les élèves, elle a à cœur le bien-être des apprenants et de sa communauté.
- ◆ **Monsieur Émilien Comeau**, assistant en éducation à la polyvalente W.-A.-Losier dont la candidature a été soumise par le directeur de cette polyvalente. Monsieur Comeau s'engage activement afin de créer un climat positif pour les élèves et le personnel de la polyvalente. Il possède une grande conscience professionnelle et une motivation personnelle qui rayonnent sur toute l'école. Il a à cœur l'inclusion de tous, particulièrement en mettant en place des projets innovants permettant aux élèves ayant des difficultés académiques de vivre des réussites.
- ◆ **L'ensemble du personnel de la polyvalente W.-A.-Losier** dans le cadre du projet AZIMUT aidant à la promotion des finalités du CEDSFNE. L'aventure AZIMUT est un projet d'envergure communautaire qui a pour objectif de permettre aux élèves de développer des compétences dans un contexte signifiant à l'extérieur des cadres conventionnels de la salle de classe. Le personnel de la polyvalente s'est pleinement investi dans cette aventure en développant et proposant plus de 85 ateliers depuis le début de l'année scolaire 2021-2022. Malgré les

obstacles liés à la pandémie, le personnel de la polyvalente a été en mesure de permettre aux élèves de vivre des journées d'activités enrichissantes et stimulantes tout en découvrant les attraits de leur région.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations. Le Conseil est extrêmement reconnaissant de pouvoir présenter des personnes ayant un tel engagement, un tel investissement envers les élèves et leur communauté. Ils sont des exemples à suivre dans leur capacité à promouvoir l'inclusion, l'innovation, la générosité et les finalités du CEDSFNE.

**6. Perfectionnement du Conseil**

Sans objet

**7. Pour discussion ou décision du CED**

**7.1 Lettre à la ministre Ginette Petitpas-Taylor – projet de loi C-32 sur les Langues officielles**

La présidente donne des précisions concernant le projet de loi fédérale C-32 sur les Langues officielles qui sera prochainement déposé par la ministre Ginette Petitpas-Taylor. Elle explique à l'assemblée qu'il s'agit d'une loi ancienne qui nécessitait des mises à jour, cependant, certains changements ont été apportés par la ministre des Langues officielles qui créent des manques pour les communautés francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick. La présidente poursuit en expliquant que certains changements présents dans ce projet ont été faits au détriment de la communauté francophone et représente un danger pour cette dernière, notamment dans le programme des langues officielles en éducation où il existait la notion d'obligation pour les gouvernements d'assurer que le système d'éducation francophone ait les moyens de faire des apprentissages en français dans les écoles. La présidente ajoute que de nombreux autres organismes ont ou vont faire prochainement part de leurs recommandations à la ministre des Langues officielles. En outre, des copies de cette lettre seront adressées à des personnages clés dans le domaine de la francophonie :

- **L'honorable Mona Fortier**, *présidente du Conseil du Trésor*;
- **Monsieur René Cormier**, *président du comité sénatorial permanent des langues officielles et Sénateur indépendant*;
- **Monsieur René Arseneault**, *président du Comité permanent des langues officielles et député de la circonscription Madawaska - Restigouche*;
- **Monsieur Serge Cormier**, *député de la circonscription Acadie-Bathurst*;
- **Monsieur Darrell Samson**, *président du Caucus des langues officielles du Parti libéral fédéral*.

## **MOTION 44, RÉOLUTION 07-7.1**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée par le conseiller Morais**

**QUE soit approuvé par le Conseil, l'envoi d'une lettre à la ministre Ginette Petitpas-Taylor dans le cadre du dépôt du projet de loi sur les Langues officielles – projet C-32 et qu'une copie soit envoyée à madame Mona Fortier, monsieur René Cormier, monsieur René Arseneault, monsieur Serge Cormier et monsieur Darell Samson.**

**Adoptée**

### **8. Adoption des procès-verbaux**

#### **8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 11 janvier 2022**

## **MOTION 45, RÉOLUTION 07-8.1**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 11 janvier 2022.**

**Adoptée**

#### **8.2 Suivi découlant des procès-verbaux**

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

### **9. Vérification du rendement de la direction générale**

#### **9.1 Mise à jour COVID-19**

La présidente donne la parole au directeur général. Le directeur général débute par saluer et féliciter les nombreux employés qui ont été reconnus durant cette rencontre et qui y assistent.

Le directeur général poursuit avec la mise à jour COVID-19, en rappelant aux membres du Conseil que les élèves sont de retour à l'école depuis le 31 janvier 2022. Ce retour à l'école était très attendu malgré la multiplication des cas de COVID-19 et l'éventuelle pénurie de personnel à prévoir. Le directeur général précise que malgré les attentes, la première semaine de retour en classe en présentiel a été moins difficile à gérer du point de vue des absences du personnel que ce qui était prévu, la suppléance a permis d'absorber les absences dans les écoles, il en est de même pour les trois districts scolaires francophones. Cependant, le directeur général poursuit en rappelant que les semaines à venir pourraient être plus difficile et que le district a mobilisé les agents et mentors en pédagogie, les agents d'amélioration continue et les agents pédagogiques du ministère en les assignant pour quelques semaines dans les écoles pour palier à l'éventuelle pénurie de main-d'œuvre dont le DSFNE pourrait souffrir. Dans un

objectif de ne fermer des classes, voir des écoles qu'en dernier recours, le directeur général apprend au Conseil que des ententes ont été signées avec certains syndicats afin d'affecter toutes les ressources disponibles là où les écoles du district en ont le plus besoin.

Dans un autre temps, le directeur général informe le Conseil que le retour des élèves en classe s'est bien passé malgré quelques contestations de la part de parents et/ou d'élèves en lien avec les mesures sanitaires. Le directeur général explique que le mouvement de contestation en cours à Ottawa a inspiré d'autres mouvements à travers le Canada, cependant il rappelle que les districts scolaires se doivent d'appliquer les recommandations de la Santé publique. Il développe en rappelant que les élèves ont déjà vécu beaucoup trop de situations venant perturber les apprentissages et souhaite que les établissements scolaires ne soient pas le théâtre de manifestation, il invite plutôt la communauté à s'adresser directement aux bons interlocuteurs dans le domaine de la pandémie et des mesures sanitaires.

Le directeur général conclut être conscient que la situation est en continuelle évolution et reste à surveiller, actuellement des cas de COVID-19 sont rapportés dans presque toutes les écoles du DSFNE.

## **9.2 Retour sur le sondage – Actions appréciées de nos apprenants en enseignement virtuel**

Le directeur général remémore au Conseil qu'un sondage a été envoyé en janvier aux élèves du DSFNE portant sur les pratiques gagnantes en enseignement en virtuel. Au retour à l'école après le congé des fêtes de fin d'année, il était craint que les élèves n'aient pas une grande participation à l'enseignement en ligne. Le directeur général informe pourtant que le taux de participation était élevé et il souhaite remercier les parents et les élèves pour leur implication.

Le directeur général partage un document présentant les résultats obtenus au sondage, il a entre autres été demandé aux élèves ce qu'ils apprécient en période d'enseignement virtuel, quelles activités sont les plus populaires pour les apprenants, le nombre d'heures passées en ligne, etc. Le directeur général ressort du rapport que les pratiques les plus appréciées ont été les activités permettant aux élèves d'interagir entre eux en ayant des discussions avec d'autres élèves ou leur enseignant. Le directeur général présente ensuite deux nuages de mots pour les primaires et pour les secondaires dans lesquels il ressort les idées qui permettraient de rendre plus attrayant l'enseignement virtuel. Ces mots sont les suivants : discussions, formations, jeux, défis, activités et interactions.

Le directeur général conclut en informant le Conseil que l'objectif de ce sondage est de partager les résultats avec les directions d'écoles afin d'entamer des échanges avec leurs enseignants et d'extrapoler la parole des apprenants.

### **9.3 Suivi du sondage « Mieux-être » mandaté par le Conseil auprès des Conseils étudiants des écoles secondaires**

Le directeur général rappelle au Conseil qu'il a été demandé au DSFNE de rencontrer les élèves des écoles secondaires sur la question du mieux-être et de l'impact de la pandémie. L'activité s'est tenue avec un membre de chaque Conseil étudiant des sept écoles secondaires, les questions ont été envoyées en avance aux participants, car ils étaient les porte-parole de la communauté des apprenants de leur école. L'activité s'est tenue en deux sessions d'environ 1h30 chacune avec deux groupes d'élèves différents. Les liens ont ensuite été envoyés aux conseillers pour qu'ils puissent écouter les réponses et les inquiétudes des apprenants.

La présidente pense que cette activité est très importante et invite l'ensemble des conseillers à visionner ces deux rencontres afin de pouvoir tenir une discussion autour des éléments majeurs qui ressortent de cette activité. Il est demandé de placer ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion de travail supplémentaire du 22 mars 2022.

## **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

### **10.1 Rapport des comités**

#### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

##### **10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED au 31 janvier 2022**

Le directeur des services administratifs et financiers présente le rapport financier du CED arrêté au 31 janvier 2022. Sur un budget total de 150 256 \$, les dépenses encourues en date du 31 janvier se chiffrent à 71 926 \$ ce qui donne un solde de 78 330 \$ à cette date.

Le Conseil s'interroge sur le versement des bourses pour les sept finissants des écoles secondaires 2020-2021. Le directeur des services administratifs et financiers assurera le suivi auprès du Conseil.

#### **10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques**

##### **10.1.2.1 Politique 1.5 – Principes et mandats des comités du CED**

La présidente rapporte que les comités sont constitués afin d'appuyer le CED dans ses fonctions et ne doivent pas nuire à la délégation de l'autorité du Conseil à la direction générale. Les membres des comités permanents sont nommés en septembre annuellement et sont : le comité des politiques, comité d'évaluation du rendement de la direction générale, comité des finances et des infrastructures, le comité de formation et le comité jeunesse.

La présidente rappelle qu'en raison de la pandémie le comité jeunesse n'a pas encore été activé pour cette année, à la lumière des changements au niveau de la gouvernance il serait bon de

placer ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion de travail.

#### **10.1.2.2 Politique 2.5 – Vérification du rendement de la direction générale**

La présidente mentionne que le Conseil évalue le rendement de la direction générale annuellement : selon l'interprétation raisonnable des politiques et selon les résultats obtenus, selon l'appréciation du rendement par le Conseil et les pairs et selon son plan de croissance et un plan de travail. Elle ajoute que les politiques sont évaluées à une fréquence établie selon un calendrier, mais le Conseil peut évaluer n'importe quelles politiques, n'importe quand, et partir de n'importe quelle méthode.

### **11. Renseignements**

#### **11.1 Rapport de la présidente**

La présidente précise que tous les membres ont reçu le rapport à l'avance. Aucun commentaire n'est relevé.

#### **11.2 Correspondance**

##### **11.2.1 Dépôt du courrier du ministre de l'Éducation – Transfert d'une partie du terrain numéro PID 05761211**

La présidente informe du dépôt du courrier d'approbation par le ministre de l'Éducation du transfert d'une partie du terrain numéro PID 05761211.

### **12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

Sans objet

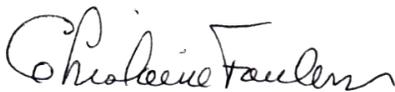
### **13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires.

Avant la levée de la réunion, la présidente souhaite interroger l'élève conseillère sur son expérience en tant que présidente de son Conseil étudiant à la polyvalente W.-A.-Losier, dans le cadre de l'activité autour du mieux-être mandaté par le CED. L'élève conseillère informe qu'elle n'a pas pu être présente à cette rencontre.

### **14. Levée de la séance**

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20h04.



Ghislaine Foulem  
Présidente



Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du  
Conseil